



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 - congé de reclassement

Question écrite n° 27646

Texte de la question

M. Stéphane Demilly appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le cas particulier des salariés licenciés et en congé de reclassement. En effet, l'épidémie de covid-19 a contraint de nombreuses entreprises et établissements publics à une activité restreinte. Dans ce contexte, certains salariés licenciés et en congé de reclassement ont vu leurs démarches pour retrouver un emploi être totalement bloquées. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement entend prendre des mesures afin de ne pas mettre en difficulté ces personnes à la recherche d'un emploi.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27646

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Travail, emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 juillet 2020

Question publiée au JO le : [24 mars 2020](#), page 2283

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)